

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONDE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVARD, MILON, libraires.

Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minutes soir,	Omnibus.
4 — 35 — — —	Express.
3 — 57 — — —	matin, Poste.
9 — 04 — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minutes matin,	Express.
11 — 35 — — —	Omnibus.
5 — 11 — — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minutes matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minutes matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, (18 f. »)	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 —	— 14 —
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandats, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles du Mexique reçues à New-York donnent quelques détails sur la conférence tenue à Orizaba, le 9 avril, entre les commandants alliés. Le général Prim a soutenu que la convention de Londres n'autorisait pas l'attitude prise par les Français, et que les alliés n'avaient pas le droit d'imposer une forme de gouvernement au Mexique.

Le représentant de la France avait déclaré qu'il était décidé à ne plus négocier avec Juarez.

Le général Prim avait répondu que c'était une violation du traité, et que, par conséquent, il retirait ses forces. Avis avait été donné au gouvernement mexicain du résultat de la conférence.

Les Français déclarent que, depuis la convention de Soledad, les sujets français ont souffert de nouveaux outrages, et que des mesures violentes ont été prises pour étouffer les vœux de l'opinion publique.

Le général mexicain Doblado réplique que le gouvernement est prêt à traiter avec les Espagnols et les Anglais, mais qu'il refuse toute satisfaction aux demandes françaises.

Les dernières nouvelles constatent que le représentant de la France avait formellement déclaré la guerre au gouvernement de Juarez.

Le général de Lorencez avait publié une proclamation invitant les Mexicains à nommer un gouvernement national. Une proclamation analogue avait été publiée par le général mexicain Almonte.

Juarez avait déclaré qu'il se défendrait contre l'attaque des Français et faisait des préparatifs belliqueux.

La guerre civile avait éclaté au Mexique entre les monarchistes et les juaristes. Les premiers avaient obtenu quelques avantages.

Le bruit courait que le général Prim retournerait en Espagne. — Havas.

Le vice-amiral Jurien de la Gravière écrit par le télégraphe la dépêche suivante :

Orizaba, le 20 avril.

Le corps expéditionnaire, parti de Cordova le 18, est entré ce matin à Orizaba, après un engagement heureux de cavalerie. L'armée mexicaine s'est retirée. L'état sanitaire de nos troupes n'a jamais été meilleur. Les Espagnols ont opéré leur mouvement de retraite pour s'embarquer à la Vera-Cruz. (Montieur.)

La Gazette officielle de Turin, du 16 mai, annonce qu'on a découvert un complot pour une expédition projetée au-delà des frontières. Deux ex-officiers de l'armée méridionale, Nullo et Ambiveri, ont été arrêtés à Palazolo, comme chefs présumés de l'expédition. On a également arrêté à Sarnico et à Alzanno-Maggiore une centaine d'individus qui devaient prendre part à l'expédition. Nullo et ses compagnons ont été traduits dans les prisons de Brescia. Hier une tentative a été faite pour les délivrer, mais la garde a opposé la force et les assaillants ont eu trois blessés et un mort. Tous les prisonniers ont été conduits à Alexandrie.

Une démonstration populaire a eu lieu à Bergame. Elle a été promptement et pacifiquement dispersée sans aucun désordre.

Une circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets exprime la ferme intention du gouvernement de s'opposer par tous les moyens à de semblables expéditions. Le ministre invite les préfets à prêter leur concours au gouvernement et à réprimer vigoureusement, au besoin par la force armée, des tentatives compromettantes pour la cause de l'Italie.

Milan, 16 mai. — Un corps de volontaires s'était formé pour envahir le territoire autrichien. Le complot a été éventé et plusieurs arrestations ont eu lieu. Les populations sont restées parfaitement tranquilles à Milan et dans les provinces lombardes, excepté à Brescia, où l'arrestation du colonel Nullo, aide-de-camp de Garibaldi, a occasionné de légers désordres.

Naples. — Garibaldi s'interpose pour la déli-

vance des personnes arrêtées, mais l'autorité n'a pas encore cédé. Le Journal de Naples publie une note officielle portant que le gouvernement a résolu de ne pas se laisser forcer la main, et qu'il n'abandonnera pas son initiative et la direction des intérêts les plus sacrés du pays.

Turin, 17 mai. — Les nouvelles de Bergame et de Brescia portent qu'une parfaite tranquillité règne dans ces villes. Des renforts ont été envoyés aux frontières, qui sont gardées de manière à rendre impossible toute tentative.

Milan, 18 mai. — On assure que le préfet de Brescia a donné sa démission. Toute la presse lombarde est unanime pour approuver l'énergie du gouvernement dans les derniers événements.

Le journal l'Alleanza publie un manifeste de Kossuth à la confédération danubienne. — Havas.

On lit dans le Pays :

Le général de Sanfront, qui a été attaché à la personne de S. A. I. le prince Napoléon pendant son séjour à Naples, était tout récemment en mission auprès de Garibaldi. Ce rapprochement a été l'objet de toutes sortes de commentaires dans la presse italienne. Nous croyons que le choix du général de Sanfront n'a été motivé que par le souvenir des rapports personnels qu'il a déjà eus, en Crimée et en France, avec le prince Napoléon.

Le retour du roi Victor-Emmanuel à Turin et celui du prince Napoléon à Paris seront avancés de quelques jours. Le roi quittera Naples le 20 et le prince a dû partir samedi.

Le voyage des deux fils du roi Victor-Emmanuel est indéfiniment ajourné.

De nombreuses arrestations se rattachant à l'expédition projetée en dehors du gouvernement italien contre l'Autriche ont été opérées à Gènes, à Turin et à Milan. D'après le bruit le plus accrédité, l'expédition devait sortir du royaume par trois points à la fois : le mont Stelvio, Ferrare et la mer. Nous ne reproduisons, bien entendu, ce bruit, que sous toutes réserves.

FEUILLETON.

LA MÈRE AUX CHATS.

(Suite.)

V.

En dépit de cette assurance quelque peu présomptueuse, des semaines, des mois s'écoulèrent sans que je fusse plus avancé que le premier jour.

J'étais au mieux, cependant, avec la mère François; je causais souvent avec elle, soit par-dessus la haie qui séparait nos deux jardins, soit au seuil de sa porte ou dans les fréquentes rencontres que le hasard nous ménageait aux environs.

A mesure que nous devenions plus intimes, les prétextes d'entretien se multipliaient tout naturellement. D'abord elle me donnait des nouvelles de mon protégé, qui grandissait à vue d'œil et paraissait devoir être un chat de la plus belle espérance. Un peu plus tard je fus assez heureux pour lui rendre un petit service, je ne sais plus lequel.

En revanche, chaque fois qu'elle avait un beau fruit, une fleur curieuse, bien vite elle me les apportait. Je lui prêtai des journaux, des livres. Mais quant à obtenir une confidence, quant à pénétrer dans la chambre du premier étage, dans le sanctuaire, — impossible!

Parfois aussi je rencontrais la Guillemaine, qui ne manquait pas de m'interroger au sujet de la mère François, qui devinait tout, à mon dépit, et me disait avec sa grimace normande :

— Je vous en avais bien prévenu... vous ne serez pas plus heureux que nous autres!

C'était on ne peut plus exact, et déjà septembre approchait.

Vers cette époque, cependant, il y eut comme un trait de lumière dans cette nuit obstinée. Ce fut à propos d'un incident imprévu; le voici.

L'expédition de Crimée venait de finir, et Villerville avait l'honneur de posséder l'un des héros de cette rude guerre, le général..., je tais à regret son nom.

C'était un enfant du peuple, qui, comme tant d'autres, parti le sac au dos, avait conquis tous ses grades à la pointe de l'épée, et qui s'en faisait gloire.

Il avait avec lui sa vieille mère, une simple paysanne restée fidèle au costume franc-comtois, et sans ostentation, avec une simplicité touchante, il lui donnait le bras pour aller à la promenade, à l'église.

Le premier dimanche où la mère et le fils passèrent ainsi devant notre porte, il y avait là plusieurs amis qui tous admirèrent et furent profondément émus.

Hormis un seul, un de ces esprits chagrins qui, même dans un lis, verraient du noir.

— Bah! fit-il d'indifférence, c'est de l'orgueil!

Ce ne fut aucun de nous qui lui répondit, ce fut la mère François... qui, elle aussi, se trouvait là, sur le seuil de sa demeure, et que personne encore n'avait remarquée.

— De l'orgueil! se récria-t-elle avec une exaltation étrange. Oui... mais du noble et saint orgueil, celui-là! Oh! que sa vieille mère doit être heureuse!

Et, comme en proie à une sorte de crise nerveuse, elle éclata en sanglots.

Nous nous empressâmes de la rentrer dans sa maison, de la faire revenir à elle.

— Ce n'est rien, balbutia-t-elle alors d'une voix brisée. Non... rien... je vous remercie, messieurs... mais laissez-moi... je veux aller à la messe!

Vainement on tenta de s'opposer à son dessein. Elle supplia, elle exigea qu'on lui permit de partir, et, bien qu'à pas chancelants, elle monta vers l'église.

Quelques minutes plus tard, j'y étais aussi, moi, et caché derrière un pilier, je la regardais.

Constantement tournée vers la place qu'occupaient le général et sa mère, elle ne les quittait pas des yeux, et dans son regard tout plein d'une envie aussi pure qu'ardente, dans son visage baigné de larmes, dans toute sa personne fiévreusement agitée, il y avait encore ce cri d'un cœur méconnu :

— Oh! le bon fils!... Oh! l'heureuse mère!

Il y a des choses qui sont toute une révélation, il y a

Le journal *el Comercio do Porto*, du 8 mai, annonce que les désordres de la province de Minho ne sont pas encore tout à fait terminés, que des détachements de troupe accourent de tous les points vers les localités soulevées, qu'on attend à chaque instant une partie de la garnison de Lisbonne, qui doit être organisée en colonnes mobiles pour faire respecter l'autorité dans la riche et prospère province de Minho.

Le *Comercio* déclare qu'il est du devoir du gouvernement de recourir à la force armée.

Ces événements ont produit à Lisbonne une certaine préoccupation.

D'autre part, on écrit de Braja au *Journal do Comercio* de Lisbonne :

« La mission d'un correspondant est difficile pendant une crise pareille à celle que nous traversons, parce qu'au milieu de tant de versions et de nouvelles, il est presque impossible de découvrir la vérité. Effectivement, nous ne nous trompons pas lorsque nous disions qu'on avait donné l'ordre de rappeler la troupe qui occupait Lanboso, et qui est arrivée ici à onze heures et demie de la nuit. On dit aujourd'hui qu'on y enverra soixante hommes d'infanterie du 9^e qui sont arrivés d'Amarante à Guimaraes. On dit également qu'il est arrivé à Amarante de l'infanterie du 14^e »

Les soldats du 6^e qui se sont mis en marche d'ici aujourd'hui, pour Barcellos, ont rencontré près de Gamil un groupe de gens armés. Deux des plus audacieux ont attaqué la troupe, l'un a été tué et l'autre, qui est un regedor, est fort mal. Le restant du groupe a déposé, dit-on, les armes. La troupe s'est portée ensuite en armes sur Barcellos et le peuple s'est retiré désarmé.

La force militaire s'est réunie dans le champ de foire. MM. l'administrateur du conseil, président de chambre, les autorités judiciaires et quelques chevaliers du pays se sont présentés devant le peuple et lui ont donné le conseil de rentrer dans l'ordre. Les autorités ont fait, devant le palais du conseil, une allocution au peuple, et ont promis d'exposer au gouvernement les motifs de leurs griefs ».

Les nouvelles d'Amérique sont du 7 mai.

Les confédérés se sont retirés, après un combat acharné, de Williamsburg vers Richmond. La malle a pu se rendre à la Nouvelle-Orléans sans escorte militaire.

Le président Davis et les autres chefs confédérés s'étant rendus à Yorktown décidèrent, après s'être consultés, d'évacuer la place comme n'étant pas tenable. Le général Johnston donna l'ordre d'évacuation le 1^{er} mai.

L'évacuation commencée le lendemain fut complète le 3. Les confédérés ont laissé un grand nombre de canons. Dès que l'événement fut connu, les troupes du général Mac-Clellan se mirent à la poursuite de l'ennemi et ne tardèrent pas à rencontrer son arrière-garde, mais la nuit interrompit leur poursuite, qui se continua le 5 jusqu'à Williamsburg.

Alors l'arrière-garde des confédérés, ayant reçu des renforts, essaya de repousser les fédéraux et fut battue. Mac-Clellan ayant tourné l'aile gauche de l'ennemi, celui-ci fut obligé d'é-

vacuer Williamsburg dans la nuit du 5. Cette ville fut occupée le 7 par les fédéraux.

Les déserteurs constatent que les confédérés avaient 100,000 hommes à Yorktown.

Le général Mac-Clellan annonce qu'il a trouvé des travaux de fortifications considérables.

Les canonnières fédérales ont remonté la rivière d'York jusqu'à Westpoint, à 50 milles au-dessus d'Yorktown. Il est question de débarquer la division Franklin, forte de vingt mille hommes, à Westpoint, si le rapport des commandants des canonnières est favorable.

Le général Halleck mande par le télégraphe que des mouvements importants vont avoir lieu à Pittsburg. Le général confédéré qui commande à Savannah annonce qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrémité.

Les nouvelles du Sud portent que dans certains endroits aucun drapeau étranger ne pourrait empêcher la destruction des propriétés, si la population se voyait à la veille de tomber sous le pouvoir des fédéraux.

M. Mercier est arrivé à Yorktown. Le service des courriers est rétabli avec la Nouvelle-Orléans. Un collecteur d'impôts a été nommé dans cette ville.

Lé blocus sera mitigé. Une proclamation fixera bientôt l'époque où les négociants de la Nouvelle-Orléans pourront reprendre leurs expéditions commerciales par mer.

De grandes quantités de coton ont été trouvées à la Nouvelle-Orléans.

Des habitants de cette ville favorables à l'Union ont tenu un meeting et ont fait des démonstrations enthousiastes. — Havas.

On mande de Raguse, le 17 mai :

Les Monténégrins ont brûlé Mekagrudda, près de Psilesia, et attaqué Vlahoevich. Ils ont repoussé un corps turc, après lui avoir tué beaucoup d'hommes, et se sont emparés de douze cents têtes de bétail.

Un télégramme de Cassel, du 18 mai, porte :

On dit que dans le conseil des ministres qui a eu lieu hier, le Prince-Electeur a fait retirer les deux ordonnances concernant la réglementation des élections. Les ministres auraient été d'avis contraire.

D'après ce qu'on sait jusqu'à présent, les abstentions ont été presque unanimes, de sorte que les élections peuvent être considérées comme ayant échoué de fait. — Havas.

On écrit de Varsovie, le 20 mai, à la *Gazette de Breslau*, que dans la nuit du 8 au 9 mai des scènes de désordre ont eu lieu à la caserne d'artillerie. Plusieurs soldats ont insulté et maltraité leurs officiers. On reprochait à ces officiers d'être du nombre des espions qui sont répartis dans toute l'armée, et qu'ils sont partisans des personnes qui s'opposent à ce que le soldat soit mieux nourri et mieux traité. A la suite de ces troubles, plusieurs détachements de cosaques ont été établis dans la caserne; une enquête a été ouverte contre les coupables. Du reste, on dit que déjà, depuis un certain temps, il se serait

présenté dans les garnisons polonaises des cas inquiétants qui ont occasionné des arrestations et des changements dans le personnel des officiers. Ce qu'il y a de certain, c'est que la *Cloche* de Hersen a trouvé un puissant écho dans l'armée et que ses idées comptent un grand nombre d'adhérents dans tous les grades de l'armée.

On mande des frontières de la Pologne :

Par suite du chant des hymnes prohibées dans l'église des Carmélites à Varsovie, quelques personnes, des femmes pour la plupart, ont été encore arrêtées. Un conflit a eu lieu avec la police. Aujourd'hui, les troupes campent sur les places publiques.

L'archevêque a écrit au gouverneur général Kizyanowski que les vexations de la police dans les églises finiraient par avoir les plus tristes conséquences. — Havas.

FAITS DIVERS.

Dans le consistoire public tenu à Rome le 15 mai, on a donné lecture du rapport des avocats consistoriaux, qui conclut à la canonisation des martyrs du Japon.

— La campagne de pêche en Islande pour l'année 1862 s'annonce comme devant être très-brillante; 231 navires français sont inscrits pour y prendre part. Voici dans quelles proportions nos différents ports ont contribué à ces armements, Dunkerque, 154 navires; Paimpol, 31; Gravelines, 17; Saint-Brieuc, 13; Fécamp, 12; Boulogne, 8; Granville, 5; Saint-Valéry-en-Caux, 5; Dieppe, 4; Saint-Malo, 2.

— On lit dans le *Courrier de Lyon* du 17 Mai : Ce matin à 10 heures, Saïd Pacha est arrivé à Lyon.

La réception qui lui a été faite a été tout à fait princière, digne de celui qui représente trois générations de princes dévoués à l'alliance française: Mehemet-Ali, son grand-père, le régénérateur de la civilisation égyptienne; Ibrahim Pacha, héros de tant de batailles, fils de Mehemet-Ali; enfin Saïd Pacha lui-même, vice-roi d'Egypte; qui, en dépit de l'attitude équivoque de la Porte-Ottomane, de la malveillance et de l'opposition déclarée de l'Angleterre, a autorisé l'exécution, par une compagnie, et à l'aide de capitaux français, de ce canal de Suez, l'œuvre la plus gigantesque et la plus utile des temps modernes; voie de communication qui doit abréger de 5,000 lieues la distance de nos ports de la Méditerranée à l'Inde et à la Chine; et unir deux mers, deux mondes, et trois ou quatre civilisations différentes, appelées peut-être quelque jour à se confondre en une seule.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Par décret impérial en date du 14 mai, M. P.-L. Galbrun a été nommé notaire à la résidence de Montreuil-Bellay, en remplacement de M. Poynot, démissionnaire en sa faveur. M. Galbrun a prêté serment en cette qualité à l'audience de samedi dernier.

instincts qui ne peuvent pas tromper.

— Plus de doute, me disais-je : l'exil de la mère François, ses chagrins, lui viennent de son fils... et ce fils est un ingrat!

Mais pourquoi? mais comment? Je pressentais tout un drame, mais qui restait encore dans l'ombre.

IV.

Plusieurs autres fois, dans des lieux différents, je fus témoin d'une scène à peu près semblable.

Ma pauvre voisine suivait de loin le général et sa mère. S'arrêtaient-ils, elle se dissimulait à l'abri de quelque haie pour les regarder tout à son aise, elle restait là durant des heures entières, elle les dévorait des yeux.

Un jour, elle parvint à lier conversation avec la vieille Franc-Comtoise, qui sans doute ne demandait pas mieux que de parler de son bonheur; elle en était si fière!

Ce jour-là, lorsque je vis revenir la mère François, elle me sembla si pâle, si consternée, si frissonnante, que je crus qu'elle allait mourir.

Je n'y pus tenir davantage, et dans l'espoir surtout d'une consolation quelconque, je lui laissai entrevoir mes soupçons, je l'interrogeai.

Elle porta vivement la main à son cœur, comme si mon indiscretion venait d'en raviver la blessure, et d'une voix suppliante me répondit :

— Taisez-vous! Ils partent demain... Oh! tant mieux... Ça me faisait trop de mal!

Le lendemain, je ne vis personne dans le jardin, je n'entendis aucun bruit dans la maison.

— Serait-elle malade? pensai-je avec effroi... Serait-elle...

Au moment même où le terrible mot se représentait pour la centième fois peut-être à mon esprit... c'était vers le soir..., celle de ses fenêtres qui donnait du côté des cours s'ouvrit tout-à-coup, et lentement elle vint s'accouder au chambranle.

— Eh ben! donc, mère François, qu'est-ce qu'il y a?

— Je me suis sentie trop faible aujourd'hui pour descendre, me répondit-elle, et ce soir encore...

— Voulez-vous que j'aille vous tenir un peu compagnie là-haut?

Quelque chose comme un sourire passa sur son blême visage, et après un silence, elle me fit signe de monter.

Je vous laisse à penser si je m'empressai d'obéir. La fameuse chambre du premier étage était bien telle que la Guillemaine me l'avait décrite : ameublement d'une simplicité presque monastique, ordre parfait, propreté flamande.

Assise sur une chaise basse, la mère François tournait le dos à la fenêtre, au rebord de laquelle, sur un oreiller plus blanc que la neige, elle appuyait sa tête à demi-renversée en arrière.

Au-dessus de cette pauvre vieille tête, qu'un peintre aurait pu souhaiter comme le modèle d'une sainte Anne à l'agonie, les rideaux s'agitaient au vent du soir, extérieurement les pampres d'une vigne déjà bronzée par l'automne.

Dans l'éloignement, par delà les arbres du verger, on apercevait l'embouchure de la Seine, en ce moment d'un ton grisâtre, et plus haut, à l'extrémité des falaises crayeuses de l'autre rive, les deux phares de la Hève qui s'allumaient au milieu d'un ciel presque violet. Tout cela était calme, silencieux, vaguement triste.

— J'ai bien mal à la tête, me répondit la mère François, tandis que je serrais sa main froide et sèche comme un vieux parchemin. Mais il n'y parattra plus demain, vous verrez? Oh! les femmes de ma trempe ont la vie dure.

— Je l'espère bien! m'écriai-je. Oh! oh! vous irez jusqu'à cent ans.

— Je ne le souhaite pas, fit-elle.

— Mais pourquoi donc ça.

Elle se contenta de lever les yeux au ciel et de sourire. Que de découragement dans ce sourire-là!

Je m'efforçai de l'égayer un peu, de la faire causer... mais inutilement.

La morne atonie dans laquelle elle était plongée ne semblait pas vouloir du réveil.

Cependant je ne perdais pas de vue les deux portraits

M. Poynot, ancien notaire à Montreuil-Bellay, est nommé maire de Montreuil.

Le tribunal correctionnel de Saumur a, dans son audience de vendredi dernier, condamné le sieur G... à 16 fr. d'amende et aux frais, pour avoir détruit un nid d'oiseaux. Ce délit est assimilé aux délits de chasse.

Nous rappelons à cette occasion que, d'après l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, que nous avons publié, il est expressément défendu de détruire les oiseaux et les nids, et que les parents sont civilement responsables de ce délit si fréquemment commis par les enfants.

Nous lisons dans une correspondance de Paris adressée au *Journal de la Vienne* :

« Les lettres des bords de la Loire disent que les pluies ont causé de grands désastres dans les environs de Saumur. »

Nous pouvons assurer que cette nouvelle est tout-à-fait fautive. Pendant huit jours, il est vrai, la pluie a tombé constamment, mais elle n'a causé aucun désastre, et les récoltes présentent les plus belles apparences. Quelques jours de chaleur et la trop grande humidité de la terre aura disparu.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

1^{er} juin 1862.

CONGRÈS A SAUMUR.

Le congrès archéologique de France s'ouvrira à Saumur (Maine-et-Loire), le 1^{er} juin 1862, et durera six jours.

Les séances se tiendront à l'Hôtel-de-Ville; elles auront lieu de 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Des cours seront faits, sur les parties les plus importantes de l'archéologie, de 7 heures 1/2 à 9 heures du soir.

Des excursions auront lieu à Gennes, à Fontevault et à Candès.

Il est permis à tout le monde de se faire inscrire au nombre des membres du congrès, en se conformant aux statuts.

On s'inscrit, dès ce moment, en écrivant à M. L. GAUGAIN, rue de la Marine, n° 5, à Caen.

PROGRAMME

DES QUESTIONS QUI SERONT DISCUTÉES AU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE, A SAUMUR.

1. Présenter le tableau des voies romaines de l'Anjou et des contrées voisines.

2. Indiquer sur une carte la position de toutes les localités de la même région dans lesquelles des constructions ont été observées.

3. Quels sont les vestiges de constructions gallo-romaines les plus importants? En prendre des plans mesurés.

4. En quoi consistent les monuments épigraphiques de l'époque romaine dans le pays? En produire le catalogue complet.

5. Quels sont les tombeaux romains ou mérovingiens trouvés dans la contrée?

6. Décrire les objets d'origine romaine déposés dans le musée de Saumur.

7. Comparer entre elles les églises les plus anciennes de la région de la Touraine, du Maine,

que j'avais bien reconnus dès mon entrée, mais dont je n'osais pas me rapprocher encore.

Je me levai enfin, et marchant ça et là par la chambre:

— Mère François, hasardai-je, vous êtes par trop mystérieuse... Voyez-vous bien... avec moi surtout qui suis un ami... un véritable ami... parole d'honneur! Si je connaissais la véritable cause de votre mélancolie, je trouverais peut-être quelque bon raisonnement capable de la dissiper?... Qui sait même... Il doit y avoir un moyen de vous refaire une heureuse vieillesse!

Elle ne répondit pas, m'avait-elle entendu? Mais j'étais arrivé à la cheminée, mais je m'y accoudais maintenant, le regard juste au niveau des portraits.

C'étaient deux miniatures, peintes avec assez de talent et dans lesquelles, sans même connaître les originaux, on sentait la ressemblance.

Tout en continuant de parler de choses et d'autres — et c'est tout au plus si moi du moins je m'écoutais — j'examinait attentivement les traits du vieillard, puis ceux du jeune homme; je cherchais à deviner leur caractère, leur position, leur histoire.

(La suite au prochain numéro.)

d'Anjou et du Poitou; produire des dessins de leurs parties les plus caractéristiques.

8. A-t-on trouvé, dans la région, des églises autres que celles signalées depuis longtemps par M. de Caumont, qui puissent remonter à l'époque mérovingienne ou carlovingienne?

9. Quelle est la forme et la disposition des appareils de ces édifices?

10. Connait-on, dans la région, des moulures mérovingiennes replacées dans les murs des églises reconstruites au XI^e ou au XII^e siècle? S'il en existe, en donner des dessins faits avec la plus grande exactitude.

11. Y a-t-il, dans la région, d'autres églises à coupoles que celle de Fontevault? Peut-on en signaler, dans les départements voisins, qui n'aient pas été citées par M. de Verneilh dans son bel ouvrage sur l'architecture byzantine?

12. Quelles transformations les églises à une seule nef ont-elles subies, depuis le XII^e siècle jusqu'au XVI^e, dans le centre et dans le midi de la France où elles sont si répandues?

13. Quelles églises de la région possèdent des vitraux peints, des pierres tombales, des pavés émaillés, des peintures murales, des inscriptions, des boiseries sculptées, des tableaux intéressants, des tapisseries, des statues anciennes?

14. Signaler les autels et les fonts baptismaux anciens, les cloches à inscriptions gothiques, les objets d'orfèvrerie et les autres meubles et ornements du moyen-âge que renferment encore les églises de la région.

15. Faire connaître les anciennes croix des cimetières.

16. Quels sont les monuments et les objets d'art ou d'antiquité dont la conservation est menacée? Quels sont ceux qui ont été récemment détruits, perdus ou aliénés? — Quel souvenir en a-t-on gardé?

17. Indiquer les châteaux et les manoirs les plus curieux par leur antiquité, les particularités de leur architecture ou leurs souvenirs historiques.

18. Donner l'énumération et la description des constructions appartenant à l'architecture civile du moyen-âge (halles, cloîtres, hôtels-de-ville, maisons anciennes, etc.) qui existent encore dans la région.

19. Possède-t-on, dans la région, d'anciens étalons pour mesurer les grains? La mesure en pierre, assez commune dans les collections, servait-elle à mesurer des grains ou des liquides?

NOTA. — La séance d'ouverture aura lieu à 2 heures, le 1^{er} juin. A 7 heures du soir, conférence. — Coup-d'œil sur l'architecture des bords de la Loire, par M. de Caumont.

Pour chronique locale et faits divers : P. GONET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Rome, 18 mai. — Le général de Goyon est parti ce matin. Le général a été appelé à Paris pour conférer avec l'Empereur.

Madrid, 18 mai. — *La Epoca* rapporte, d'après une feuille publiée après la conférence d'Orizaba, que le général Prim et les Anglais se sont efforcés de dissuader les plénipotentiaires français d'une politique à leur avis opposée au traité de Londres et peu propre à terminer, sans effusion de sang, l'anarchie qui règne au Mexique. Le général Prim a cherché à démontrer que le traité de Londres n'autorisait pas la nouvelle attitude des Français et la protection par eux accordée aux émigrés mexicains soupçonnés de conspiration contre le gouvernement existant.

Les Français répondirent qu'ils refusaient de traiter avec Juárez et qu'ils continueraient à protéger les émigrés qui avaient mis leur confiance dans l'Empereur.

Le général Prim et les Anglais déclarèrent alors qu'ils se retireraient, car ils ne voulaient ni s'opposer par les armes à la résolution des Français, ni rester spectateurs passifs d'une lutte sans motif. Le général Prim déclara, dans un langage noble et prudent, qu'il laissait aux Français la responsabilité de tout.

La Epoca garantit l'exactitude de ces détails. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

S. A. Saïd pacha, vice-roi d'Égypte, est arrivé à Paris dimanche à cinq heures du soir par le chemin de fer de Lyon.

Son Altesse est accompagnée de S. A. Moustapha pacha, son neveu, et d'une nombreuse suite.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 17 mai 1862.

Revue politique de la semaine. — Courrier de

Paris. — Manœuvres des volontaires à Brighton. — Une question d'hygiène. — Les travaux du canal de Suez. — Chronique littéraire. — Aventures d'un journaliste aux États du Sud (suite). — Chronique musicale. — Musée Campana. — Les industries du bassin de la Loire (suite). — La brochure de M. le sénateur Piétri. — La porte de la cité romaine de Périgueux, déblayée aux frais de la Société française d'archéologie. — Vase en argent, offert à M^{me} Rosina Stoltz par la Société royale d'harmonie d'Anvers.

Gravures : Guerre d'Amérique : Prise d'une batterie confédérée dans l'île n° 10, par un détachement de troupes fédérales. — Grandes manœuvres des volontaires anglais à Brighton (2 gravures). — Fête de nuit donnée au grand Trianon à LL. MM. le roi et la reine des Pays-Bas. — Voyage d'inspection de M. Lesseps sur les travaux de l'Isthme de Suez. — Voyage du roi d'Italie : Fête sur la place del Plebiscito à Naples. — Musée Campana (5 gravures). — Société Pétrin, Gaudet et Comp. : Usine de Rive-de-Gier; martelage des essieux. — Acierie d'Assailly; la grande fonderie. — M. Piétri, sénateur. — Porte de la cité romaine à Périgueux. — Vase en argent ciselé, offert à M^{me} Rosina Stoltz. — Échecs. — Rébus.

M GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES,

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ramener en ville.

Les demandes pour ce service peuvent être adressées au siège de son établissement rue d'Orléans 81, ou chez M. Mignan, marchand de faïence, même rue, 44, près la rue Beaurepaire.

Prix : 30 centimes avec ou sans bagages.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 16 avril 1862.

NAISSANCES. — 2, François Sourdeau, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 8, Alphonsine-Louise Gagneux, rue de Fenet; — 12, Eugène Ragueneau, rue de la Visitation; — 14, Sophie Chevalier, rue de Fenet; — Marie-Céline Delaunay, place du Bellay; — Philippe-Marie-Théophile Loiseau, rue de Fenet.

MARIAGE. — 2, Alexandre Boutier, marchand de chevaux, a épousé Louise Mariet, domestique, tous les deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, — Eulalie Guibert, 8 ans, place du Roi-René; — Jean-François Boutet, propriétaire, 74 ans, célibataire, rue de la Petite-Bilange; — Eugénie Picherit, domestique, 50 ans, célibataire, hameau du Petit-Puy; — 2, Justine Ory, sans profession, 67 ans, épouse de René Coutard, place du Roi-René; — 4, Marguerite Leroy, sans profession, 90 ans, veuve Girard, rue Saint-Nicolas; — Adrienne Sève, 5 mois, rue Royale; — 5, Victorine Poisson, 8 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — 7, René Fouillet, chapelier, 65 ans, rue du Bellay; — 8, Louis-Rémy Bodin, 9 mois, rue d'Orléans; — Louise Hublot, sans profession, 61 ans, épouse de Simon, rue Saint-Nicolas; — 9, Jean-Thomas-Philippe Berry, tailleur d'habits, 70 ans, à l'hôpital; — Arthur Bouché, chapelier, célibataire, 18 ans, à l'hôpital; — 11, Léonie-Joséphine Guéry, en religion sœur Saint-Sixte, 23 ans, célibataire, rue Saint-Pierre; — 13, Henriette Bazelaire, 2 mois, rue Saint-Nicolas; — Marie Reine, journalière, 80 ans, veuve de Martin, rue de la Visitation; — Henry Percher, 6 ans, place Saint-Nicolas; — 14, Radégonde-Perpétue Ayrault, femme de confiance, 34 ans, épouse Legeay; — Houteman, mort-né, rue Saint-Nicolas.

Marché de Saumur du 17 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	23 74	Huile de lin	48 —
2 ^e qualité, de 74 k.	24 38	Paille hors barrière	67 66
Seigle	14 —	Foin . . . id. . . .	63 36
Orge	9 50	Luzerne (les 750 k.)	62 —
Avoine (entrée) . . .	11 50	Graine de trèfle . .	48 —
Fèves	15 75	— de luzerne . . .	50 —
Pois blancs	24 —	— de colza	—
— rouges	18 —	— de lin	29 —
Cire jaune (50 kil) .	170 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ordiu.	52 —	(l'hectolitre) . . .	—
— de chenevis . . .	48 —	— cassées (50 k) .	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS.

Coteaux de Saumur 1861 1^{re} qualité 240 à 250
Id. 2^e id. 193 à 150

(1) Prix du commerce.

Ordin., environs de Saumur, 1861, 1 ^{re} id. 119 à »	Champigny, 1861..... 1 ^{re} qualité 250 à »
Id. 2 ^e id. 100 à »	Id. 2 ^e id. 123 à 140
Saint-Léger et environs 1861... 1 ^{re} id. 108 à »	Varrains, 1861..... 115 à 120
Id. 2 ^e id. 100 à »	Bourgueil, 1861..... 1 ^{re} qualité 130 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861, 1 ^{re} id. 100 à »	Id. 2 ^e id. 140 à »
Id. 2 ^e id. 95 à »	Restigny 1861..... 155 à »
La Vienne, 1861..... 75 à 80	Chinon, 1861..... 1 ^{re} id. 110 à 120
ROUGES.	Id. 2 ^e id. 118 à »
Souzay et environs 1861..... 120 à 125	

BOURSE DU 17 MAI.
 3 p. 0/0 sans changement — Fermé à 70 65
 4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 98 10.
 BOURSE DU 19 MAI.
 3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 70 50
 4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 85.

P. GODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE STELWAGEN.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 19 mai courant, le sieur Philippe Stelwagen, négociant demeurant à Saumur, rue de la Petite-Douve, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Constat Charbonneau a été nommé juge commissaire, et M. Cormery, agent d'affaires, demeurant à Saumur, syndic provisoire de la faillite.

Le greffier du tribunal,
 TH. BUSSON.

(254)

Etude de M^e PATOUEILLE, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE A L'AMIABLE

Et au gré des amateurs

LES BIENS IMMEUBLES

Ci-après indiqués, dépendant de la propriété du Breuil-Bellay, appartenant à M^{me} Mars-Larivière.

1^o La grande pièce de terre de la Noza, joignant dans toute la longueur le chemin de Cisay aux Petits-Cabarets, contenant vingt-quatre hectares quatre-vingt-un ares.

2^o La pièce de terre du Tuffeau, contenant un hectare sept ares.

3^o La pièce des Longeais, contenant un hectare trente-huit ares.

4^o L'enclos du Bateau, contenant un hectare trois ares.

5^o La pièce de terre de la Fontaine, renfermée de fossés, contenant un hectare trente-quatre ares.

6^o La pièce du Chenevreau, aussi renfermée, contenant quatre-vingt-six ares.

7^o Le morceau de terre des Encloues, contenant quarante-neuf ares.

8^o Deux morceaux de terre, aux Aubues-du-Breuil, contenant l'un cinquante ares, et l'autre sept ares quarante centiares.

9^o Le clos de vigne des Batailles, joignant la route impériale de Doué à Saumur et l'auberge des Petits-Cabarets, contenant quatre hectares quarante ares.

10^o Une vigne, située aux Paleines, contenant un hectare quinze ares.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, soit à M. Nicolas GATSEAU, propriétaire au Coudray-Macouard, qui se trouvera les dimanches 8 et 22 juin 1862, aux Petits-Cabarets, soit audit M^e PATOUEILLE, notaire.

(255)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Commune de St-Lambert, route du Mans, vis-à-vis l'usine Passédoit,

UNE MAISON neuve, ayant cinq pièces au rez-de-chaussée, deux étages, caves, cour, atelier et jardin.

S'adresser audit notaire.

(256)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, successeur de M^e POYNOT.

Hospice du Puy-Notre-Dame.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} mars 1863,

UNE CARRIÈRE A TUFFEAUX

Et divers autres immeubles

Ci-après désignés,

Situés en la commune du Puy-Notre-Dame, appartenant à l'hospice de la dite commune.

L'adjudication aura lieu, par le ministère de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, le dimanche 1^{er} juin 1862, à midi, en la salle de la mairie de la commune du Puy-Notre-Dame.

S'adresser, pour tous renseignements, au secrétariat de l'hospice du Puy-Notre-Dame, ou à M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, successeur de M^e POYNOT et dépositaire du cahier des charges.

(257)

A VENDRE

GRANDE MAISON

Avec vastes servitudes et 33 ares de jardin. Le tout situé à Vernoi.

S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernoi.

(258)

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

UNE MAISON NEUVE

Rue Coucouronne, n^o 12, à Saumur, sur la mise à prix de 12,000 francs, estimée 24,000 francs.

L'adjudication aura lieu le 1^{er} juin 1862, à midi, en l'étude de M^e LEROUX, notaire.

Facilités pour les paiements.

A VENDRE

Pour 200 francs,

Un tour d'amateur et une menuiserie, avec tous leurs accessoires, 500 outils à peu près.

De plus, un petit fusil de chasse à piston avec boîte à poudre.

S'adresser, de midi à 5 heures, rue d'Enceinte, chez la comtesse de Loménie.

(252)

A CEDER

Pour cause de santé,

Un FONDS DE POMPIER, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. JEUNETTE, place de la Bilange.

AVIS.

M. JEUNETTE, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine

UNE MAISON

Située sur la Levée, joignant le Jagueneau,

Comprenant quatre chambres avec grenier, servitudes et jardin y appartenant.

S'adresser à M. GRANGER, propriétaire, demeurant à côté.

(258)

A LOUER

VASTE TERRAIN de 1,400 mètres carrés, sur lequel on peut établir une auberge ou une maison de commerce. Le propriétaire construira, si on le désire.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. DE LA SELLE, à la Chesnaye, près Vihiers.

(182)

A LOUER

Écurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avocat, rue Cendrière, 8.

(584)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46.

S'adresser à M^{me} DUCHAMP ou à M. BOUCHER.

(246)

A LOUER

MAISON, rue du Petit-Maure, composée d'un salon, salle à manger, office, cuisine, chambres à coucher, cabinet, grenier, cave, etc.

S'adresser à M. RIVAUD.

(255)

COMPTOIR D'HORLOGERIE DE GENEVE.

ORIGINE ET QUALITÉ GARANTIES.

Horlogerie en tous genres.

Chronomètres à répétition, montres d'observations à quantième perpétuel, de précision, etc., livrés avec un certifié de l'Observatoire; montres à secondes fixes ou indépendantes, à riches décorations avec ou sans peintures fines, portraits ou pierreries; montres pour mariage, souvenirs, étrennes, etc.

Horlogerie courante et soignée.

Toutes ces montres sont établies ou finies à Genève, repassées en second, réglées, prêtes pour la poche. Spécialité de boîtes, tabatières et nécessaires-musique de toutes dimensions.

Le Comptoir reprend toutes pièces ne satisfaisant pas l'acheteur. Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. A. PICHAT, représentant du Comptoir, 15, rue des Potiers, à Saumur, dépositaire d'un nombreux assortiment de montres et boîtes à musique.

(260)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Tréouzien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-ki-log. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécula, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN AGE

Cette Pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit, par CHALMIN, se remède infailible et employé par nos belles châtelaines du moyen âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement. — Prix du pot : 2 f. — Composée par CHALMIN, chimiste, à Rouen, r. de l'Hôtel, 40. — M^e à Paris, pour le gros, r. d'Enghien, 24. — Dép. dans toutes les villes. A Saumur, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

(54)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
 En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,